

A votre service 62-59

Société par actions simplifiée (SAS)

Au capital de 50 €

Siège social : 5007 F rue vernandique 62610 Ardres

RCS Boulogne sur mer – SIREN 93846940000015

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Date : 20.05.2025

Lieu : Ardres

Présidence : L'assemblée est présidée par HENON Kevin

Présents :

Rousseaux Maria associée à 50 %

Henon Kevin associé à 50 %

Ordre du jour :

1. Suppression des locaux physiques de la société ;
 2. Transfert du siège social ;
 3. Modification des statuts en conséquence ;
 4. Pouvoirs pour formalités.
-

Délibérations :

1. Suppression des locaux physiques

Le président expose que la société n'exploitera plus de locaux physiques et exercera désormais son activité sans implantation matérielle fixe.

Après délibération, l'assemblée approuve à l'unanimité cette décision.

2. Transfert du siège social

Le président propose de transférer le siège social de la société du **5007 F rue vernandique 62610 Ardres** au **6 rue louis joonnekindt, 59820 Gravelines**.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social à cette nouvelle adresse, à compter du **20.05.2025**

3. Modification des statuts

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Ancienne rédaction :

Le siège social est fixé à : **5007 F rue Vernandique, 62610 ARDRES**, il pourra être transféré en tout autre lieu par décision de l'assemblée générale des associés. Le siège social sert de lieu d'organisation, de coordination et de gestion des prestations de services à la personne.

Nouvelle rédaction :

Le siège social est fixé à : **6 rue Louis Joonnekindt, 59820 Gravelines**, il pourra être transféré en tout autre lieu par décision de l'assemblée générale des associés.

4. Pouvoirs pour formalités

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président ou à toute personne munie d'un pouvoir spécial à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt et d'enregistrement afférentes à la présente décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09h20, certifiée conforme à l'original.

Fait à Ardres, le 20.05.2025

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. J. J.', written over a horizontal line.